

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume IX - Numéro 18 Décembre 2019 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// www.perspectivesphilosophiques.net](http://www.perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Prof. Assouma BAMB**A, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylèvre KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. L'objectivation du divin dans la rationalité platonicienne et dans la foi chrétienne, Ange Allassane KONÉ	1
2. Montaigne et l'humanisme pédagogique médiéval, Gaoussou OUEDRAOGO	21
3. L'œuvre d'art et la décadence de son aura : contribution à une critique benjaminienne de la modernité technoscientifique, Barthelemy Brou KOFFI	39
4. Le principe espérance de Bloch : un défi au nihilisme, Issouf CAMARA	57
5. Le sentiment de responsabilité et la protection de la nature en faveur des générations futures chez Hans Jonas, Grégoire TRAORÉ et Kouassi Hermann SIALLOU	74
6. De la compatibilité entre la réfutabilité chez Popper et la science normale chez Kuhn, Bi Ya Télesphor GOZI	88
7. L'universalité conceptuelle à l'épreuve de la diversité des contextes : Perspectives de Théophile Obenga et de Jean-François Lyotard, Garba OUMAROU et Mounkaïla Abdo Laouali SERKI	106
8. Raison et prospective : analyse critique, Evariste Dupont BOBOTO	122
9. Les politiques migratoires : de la souveraineté à la solidarité, Essouf BINI et Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE	142
10. L'axiomatique formalisée : idéal déductif ou illusion d'un idéal déductif ?, Panrace AKA	165
11. Contexte de prise en charge et Stratégies de résilience post chirurgicale des porteuses de fistules chroniques à Korhogo, Gnazébo Hilaire MAZOU, Zagocky Euloge GUEHI et Bi Koloko Wilfried OUIZAN	183

12. La politique de communication de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur le paiement des cotisations sociales des travailleurs du secteur privé de Côte d'Ivoire,

Bally Claude KORÉ199

13. Roman africain contemporain francophone et nouveau roman : de la similarité poétique à l'imposture critique,

Taïgba Guillaume ROUDÉ209

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA CAISSE NATIONALE
DE PRÉVOYANCE SOCIALE SUR LE PAYEMENT DES COTISATIONS
SOCIALES DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PRIVÉ
DE CÔTE D'IVOIRE**

Claude Koré BALLY

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ballyclaudekore@gmail.com

Résumé :

Notre étude en relevant le rôle que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale joue dans la prise en compte des besoins sociaux des travailleurs dans le privé ivoirien, s'est intéressé à évaluer la politique du système de recouvrement des cotisations. La méthode utilisée pour cet article est le choix raisonné. Le choix des communes et entreprises s'est fait à partir des statistiques que nous avons reçues de la CNPS au cours de l'étude documentaire. A l'issue de nos entretiens il ressort que le marché de l'emploi devient rare, c'est pourquoi, la CNPS œuvre pour une prise en charge des réalités de ses travailleurs à travers une politique managériale orientée vers ses employés.

Mots clés : Communication, Cotisations sociales, Politique, Politique de communication, Prévoyance sociale.

Abstract :

Our study, noting the role that the National Social Welfare Fund plays in taking into account the social needs of workers in the Ivorian private sector, looked at evaluating the policy of the system of collecting contributions. The method used for this article is reasoned choice. The choice of municipalities and businesses was based on the statistics we received from the CNPS (National Social Welfare Fund during the literature study). From the end of our interviews it appears that the job market is becoming scarce, which is why the CNPS works to take charge of the realities of its workers through a managerial policy geared towards its employees.

Keywords : Communication, Communication Policy, Politics, Social contributions, Social Security.

Introduction

En Côte d'Ivoire, tout employeur est tenu de s'affilier à la Caisse nationale de prévoyance sociale et d'y faire procéder à l'immatriculation de ses salariés (BIT, 1983). Le travailleur indépendant pour sa part ou toute personne exerçant une activité professionnelle qui n'est pas soumise à l'obligation d'être assuré au titre de l'assurance accidents du travail-maladie professionnelle, peut néanmoins s'assurer volontairement contre ce risque. L'assuré pourra alors bénéficier de la plupart des prestations d'accidents du travail offertes par la CNPS (Loi n°99-476 du 02 août 1999). Les prestations servies par la CNPS sont financées par les cotisations des employeurs et des salariés. Le calcul de ces cotisations tient compte de l'assiette des cotisations, des taux de cotisations applicables et des salaires planchers et plafond. En Côte d'Ivoire, le régime de sécurité sociale se veut un régime de solidarité selon lequel les paiements effectués aux bénéficiaires s'appuient essentiellement sur les cotisations sociales prélevées sur les salaires des travailleurs en activité (Loi n°99-477 du 02 août 1999). Malheureusement, force est de constater que les cotisations ne couvrent pas les paiements à effectuer. Situation due en partie à la précarité de l'économie du fait de la fermeture des entreprises liée à la crise sociopolitique que traverse le pays. Par ailleurs, il existe des employeurs véreux qui s'acquittent difficilement de leurs cotisations ou qui ne versent pas à la CNPS les prélevées sur les salaires des employés (Traore A. M., 2010). Ces quelques facteurs contribuent à entraîner un déficit des branches. Face à ce déficit, des études actuarielles démontrent la nécessité de la mise en place d'une réforme pour un équilibre de toutes les branches, particulièrement celle de l'assurance vieillesse dont les paiements au titre de l'année 2010, se sont élevés à 81383589767 de francs CFA contre 65414458621 de francs CFA de cotisations encaissées (Doc. Bureau DRH. CNPS. Plateau). Pour redonner du souffle à la branche retraite, une réforme est en vigueur depuis le 11 janvier 2012, date de sa signature par le Président de la République de Côte d'Ivoire. Par la réforme, le taux de cotisation de la retraite est passé de 8% à 12% puis en janvier 2013, à 14% dont 55% sont à la charge de l'employeur et 45% à la charge du travailleur ([Site officiel de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale](#), 2012). Outre cette réforme, ne faut-il pas repenser le système de recouvrement

des cotisations, puisque ce sont celles-ci qui garantissent la pérennité de la sécurité sociale. D'où l'intérêt de notre thème : *La politique de communication de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur le paiement des cotisations sociales des travailleurs du secteur privé de Côte d'Ivoire*. Ce sujet qui a un intérêt tant économique, que social nous conduira à l'analyse du système de recouvrement, et de celle de la politique de communication qui l'accompagne.

1. Méthodologie

Deux méthodes, l'analyse stratégique et la théorie des besoins ont été appliquées à ce travail. En ce qui concerne le lieu de notre recherche, nous avons axé notre étude sur la ville d'Abidjan, en raison de la concentration des entreprises dans cette zone du pays. Il nous a été physiquement impossible d'étendre notre enquête à toute la ville d'Abidjan, c'est pourquoi nous avons limité notre étude aux communes de Cocody, Treichville, Koumassi, Plateau. Le choix de l'espace de notre enquête dans ces communes est motivé par la forte présence des entreprises légalement constituées et déclarées à la CNPS, dans cette zone d'Abidjan. L'état que nous avons reçu des services de la CNPS nous a révélé qu'au titre des entreprises déclarées en 2010 à la CNPS, la commune de Cocody en compte 6.512; Treichville 3.010, Koumassi 4.386 et le Plateau 2.190. La population enquêtée se compose exclusivement de personnes morales déclarées à la CNPS en raison du sujet qui traite du recouvrement des cotisations sociales. Cette population se subdivise en deux catégories. La première catégorie se compose des entreprises de moins de vingt (20) salariés et la deuxième catégorie, des entreprises de plus de vingt (20) salariés. Nous faisons cette subdivision en raison du délai de paiement qui diffère selon le nombre de salariés conformément aux dispositions du code de prévoyance sociale. En effet, les entreprises de moins de vingt salariés paient les cotisations dues mensuellement chaque trimestre alors que les entreprises de plus de vingt salariés les paient mensuellement. L'étude qualitative nous permettra de comprendre les raisons qui freinent les employeurs à payer leurs cotisations. Pour mener notre étude, nous avons administré un guide d'entretien aux chefs du personnel et aux personnes ressources désignées par les sociétés visitées. Dans le cadre de l'étude, nous avons défini l'échantillon à

100 entreprises en raison de notre impossibilité à parcourir toutes les entreprises de la ville d'Abidjan. La technique utilisée pour l'étude est le choix raisonné (N'da P., 2002). Le choix des communes et entreprises s'est fait à partir des statistiques que nous avons reçues de la CNPS au cours de l'étude documentaire. Le sujet de l'étude étant des personnes morales, et ayant circonscrit l'étude à la zone d'Abidjan, nous avons retenu les communes qui ont le plus grand nombre d'entreprises déclarées en 2010. Il s'agit des communes de Cocody avec 6.512, Treichville : 3.010, Koumassi : 4,386 et le plateau : 2.190. Ayant défini la taille de l'échantillon à 100, ce qui revient à 100 questionnaires, l'administration desdits questionnaires a été faite proportionnellement à raison d'un quart par commune, soit 25 questionnaires par commune.

2. Présentation et interprétation des résultats

2.1. Résultat de l'étude documentaire

L'étude documentaire nous a révélé l'importance du problème du financement de la sécurité sociale à travers les rapports produits par l'AISS à la suite des travaux des caisses de sécurité sociale d'Afrique francophone sur la question recouvrement des cotisations sociales. Les rapports de la DEX de la CNPS nous ont présenté l'insuffisance des ressources devant assurer la pérennité du système de sécurité sociale en Côte d'Ivoire, notamment la branche retraite qui présente un déficit au titre de l'année 2010. Car les cotisations encaissées au titre de la branche retraite ne couvrent pas le montant des pensions à payer. En ce qui concerne la communication sur le recouvrement, les rapports d'activités de la cellule communication et les différents plans de communication analysés nous ont présenté peu d'actions consacrées à la sensibilisation sur les cotisations sociales au regard des objectifs à atteindre ; à l'analyse des documents auxquels nous avons eu accès, nous avons constaté l'inexistence d'étude qualitative menée pour comprendre les motivations et les freins des employeurs relativement au paiement des cotisations. En ce qui concerne l'organisation du personnel en interne pour le recouvrement, l'étude documentaire nous a révélé que chaque agence dispose d'un contrôleur d'exploitation et d'un service recouvrement.

Selon la procédure légale, c'est le contrôleur qui est habilité à se rendre en entreprise pour procéder à un contrôle en matière de recouvrement. Ce seul contrôleur se retrouvant dans l'impossibilité physique de parcourir toutes les entreprises de la zone de compétence de l'agence, est souvent aidé dans le recouvrement par des gestionnaires d'exploitation du service recouvrement. Cette situation indique une insuffisance de moyens humains.

2.2. Résultat thématique de l'étude qualitative

Les présents résultats sont ceux des guides d'entretien administrés dans le cadre de la réalisation de notre étude. L'objectif étant de mesurer les motivations profondes liées aux freins observés pour le paiement des cotisations, le guide d'entretien s'est adressé aux responsables d'entreprises. Sur le terrain, les entretiens n'ont malheureusement pas été tous administrés aux premiers responsables des entreprises, nous avons été reçus selon les entreprises par des responsables en charge de la gestion du personnel (Olivier de Sardan J.O., 368 p.).

Thème 1 : la sécurité sociale

Du rôle de la sécurité sociale dans la société ivoirienne, la majorité des enquêtés l'a circonscrit aux actions sociales du gouvernement ou des organisations non gouvernementales. La question de la sécurité sociale est donc méconnue et doit pour ce faire bénéficier d'actions de promotions.

Thème 2 : la déclaration de travailleurs à la CNPS

De la question de la déclaration des travailleurs, la majorité des enquêtés a reconnu l'importance de la déclaration des travailleurs à la CNPS, quand bien même, certains aient reconnu ne pas déclarer la totalité des travailleurs au motif que cela augmenterait les cotisations à payer.

Thème 3 : le financement des prestations

Les cotisations sociales ont été citées comme le moyen de financement des prestations. Ce qui nous permet d'affirmer que les enquêtés sont conscients

dans une certaine mesure de la place importante qu'occupent les cotisations pour la pérennité de la sécurité sociale.

Thème 4 : la promotion de la réglementation relative aux cotisations sociales

La faiblesse de la promotion de la réglementation relative aux cotisations sociales a été soulignée par la majorité des enquêtés.

Thème 5 : la sensibilisation au paiement des cotisations

Selon les enquêtés, le manque de rappel des cotisations influence leur promptitude à s'acquitter de leurs cotisations sociales contrairement aux cotisations fiscales.

3. Proposition de politique de communication

3.1. Diagnostique

Pour poser diagnostic, nous allons procéder à l'analyse du micro environ et du macro environnement de la CNPS.

3.1.2. Le microenvironnement de la CNPS

Le microenvironnement est constitué de tous les éléments internes à l'entreprise susceptibles d'influencer le rendement de celle-ci. L'institution a la possibilité d'exerce un contrôle sur ces éléments. Le micro environnement est composé des acteurs intervenant dans l'entourage immédiat de l'entreprise : concurrents : fournisseurs, intermédiaire, clientèle ; état et divers types de publics. Dans le cas de la CNPS, son microenvironnement est composé de ses clients. Ses fournisseurs et ses concurrents. Nous allons procéder par analyse dans un tableau en termes de forces et de faiblesses.

3.1. 3. Le macro environnement de la CNPS

Le macro-environnement est l'étude de tous les éléments qui entourent l'entreprise.il est composé de six dimensions : la démographie, l'économie, les ressources naturelles, la technologie, le dispositif politico-légal et le contexte

culturel. Ainsi, il peut être analysé selon l'environnement politique, économique, technologique, légal et social culturel. Nous allons procéder par analyse dans un tableau en termes d'opportunités et menaces. Ces dernières tiennent compte de l'environnement, politique, économique, technologique, légal et socioculturel.

3.2. Problème à résoudre

Les études révèlent un déficit de communication sur le recouvrement. De ce fait, il s'impose une sensibilisation des employeurs sur la question du paiement des cotisations sociales.

3.2.1. Politique de communication sur le paiement des cotisations sociales

Avant de proposer notre politique de communication liée au paiement des cotisations sociales, nous tenons à préciser que la CNPS mène des actions pour booster le recouvrement, même si cette sensibilisation est jugée insuffisante par les enquêtés (Marie-H.W., 2009). Par ailleurs, l'élaboration d'une politique peut aboutir à l'élaboration d'une stratégie de communication. La stratégie de communication ne faisant pas l'objet de notre étude au regard de la spécificité de notre thème. Nous nous sommes limités à la proposition d'une politique de communication sur le paiement des cotisations sociales.

3.2.2. Politique de communication menée par la CNPS

Nos études documentaires nous ont permis de ressortir un plan de communication sur l'appui au recouvrement menée par la cellule communication de la CNPS. Le plan présente trois périodes ponctuelles pendant lesquelles les employeurs sont sensibilisés avec de l'acuité, ce qui voudrait dire qu'au long de l'année, il y a des actions menées à certains niveaux par les agences, bien entendu ces actions sont des actions hors-média. Il s'agit essentiellement de rencontres périodiques avec les employeurs et de l'organisation de journées portes ouvertes périodiques dénommées « journée de l'employeur ». Cette journée qui a lieu une fois l'an par agence est généralement initiée par le Directeur de l'agence. Ce sont les agences

déconcentrées, à l'intérieur du pays qui l'organisent en général. En ce qui concerne les médias, la communication de la CNPS se fait chaque trimestre. Ainsi, un support de la télévision et un support de la presse écrite sont utilisés. Un communiqué est donc diffusé sur les antennes de la première chaîne de la télévision nationale pendant cinq jours au maximum, et deux parutions d'un communiqué sont faites dans le quotidien « Fraternité-Matin ». En ce qui concerne l'autre volet des actions hors-média, des courriers de relance sont envoyés aux groupements socio-professionnels et il est procédé à l'affichage du communiqué dans toutes les agences CNPS. Ce sont les actions qui marquent la communication autour du paiement des cotisations sociales. Pour en venir à notre proposition, nous disons que suite à l'étude que nous avons menée, il ressort que la définition d'une politique claire de communication sur le recouvrement s'impose à la CNPS. D'une manière globale, la politique proposée vise au premier volet, une implication en interne, ce qui induit des actions initiées par la Direction Générale de la CNPS à l'endroit de son personnel. En second volet, il est question de présenter la politique à mener à l'extérieur, particulièrement auprès des employeurs.

3.2.3. Politique de communication à mener par la Direction Générale en faveur de son personnel

Pour réussir la communication à l'externe, nous pensons qu'il nous est impossible d'exclure le personnel, qui prend une part active dans la mise en œuvre de la politique de communication externe. En effet, c'est le personnel qui est en contact direct avec les employeurs, il participe à véhiculer l'image de l'institution. Pour que ce personnel participe pleinement à cette politique de recouvrement, il lui faut détenir plusieurs éléments à savoir la motivation, les moyens matériels, les moyens humains, la formation, éléments qui doivent être initiés par la Direction Générale (Kotler et D., 1997).

3.2.4. Politique de communication à l'endroit des employeurs

En ce qui concerne la politique à l'endroit employeurs, nous avons défini notre politique autour de trois principaux objectifs de communication, que sont : faire connaître, faire aimer acheter. Ces objectifs concerneront la

politique à mener à l'externe. Les moyens à utiliser pour mener cette politique seront brassage des actions médias et des actions hors-média.

Conclusion

Pour pallier aux insuffisances de la CNPS, nous avons élaboré une politique de communication basée d'une part, sur l'information des employeurs sur leurs droits et devoirs, sur la création d'une culture civique et, d'autre part une politique de communication en interne en direction du personnel chargé du recouvrement pour l'amélioration de l'accueil. La politique en interne s'adresse également à la direction générale de la CNPS, qui est habilitée à motiver le personnel, et à renforcer les moyens humains et matériels et à améliorer l'organisation du service recouvrement dans les agences. La politique externe à l'endroit des employeurs que nous proposons s'appuie sur trois objectifs de communication à savoir le « faire connaître », le « faire aimer » et le « faire acheter ». Pour atteindre ces objectifs, notre politique repose sur des actions medias et hors medias. Soulignons que nos propositions viennent en appui de la politique déjà menée par la CNPS. Pour atteindre l'objectif « faire connaître », il s'agira de mener des actions de sensibilisation pour faire connaître la sécurité sociale, mettre à la disposition des employeurs les informations relatives aux prestations et au recouvrement. Il s'agira également d'expliquer le bien fondé du paiement des cotisations et associer cette sensibilisation à un concept que nous avons dénommé « Entreprise citoyenne ». Les medias choisis sont la télévision, la presse écrite et l'internet et en hors media, il s'agit essentiellement d'actions terrains événementielles. L'objectif « faire aimer » s'appuie essentiellement sur la communication sur l'image. Nous avons basé notre politique sur l'accueil physique réservé à l'employeur à l'agence CNPS, la mise à disposition d'informations fiables dans des délais raisonnables. Pour le volet de la mise à disposition d'informations, le site internet est le média leader que nous avons proposé compte tenu de la cible de communication principale composée d'employeurs. Pour répondre à l'objectif « faire acheter », nous avons opté pour une campagne de sensibilisation pour un changement de comportement. L'objectif sera de convaincre l'employeur du bien-fondé des cotisations et

montrer le bénéfice rattaché au paiement des cotisations à travers un média leader, la télévision. Nous pensons que la politique proposée en ajout ou à la réorientation des actions déjà menées par la CNPS, permettront d'apporter un appui considérable au recouvrement dont de meilleurs résultats contribueront à garantir le bon fonctionnement de la sécurité sociale en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

BUREAU International du Travail Genève, 1983, *Organisation Internationale du Travail, Sécurité Sociale : quelle méthode de financement ? Une analyse Internationale.*

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.

KOTLER & Dubois, 1997, *Marketing management*, Paris, Publi-Union Editions, 9^{ème} Edition.

N'CHO Francis Innocent, Mémoire DESCOM, 2005, *Contribution des relations publiques à l'amélioration de l'image de marque d'une entreprise : cas de la Poste de Côte d'Ivoire*, ISTC.

N'DA Paul, 2002, *Méthodologie de la recherche*, EDUCI.

Le Nouveau Petit Robert, 2010.

Loi n°99-476 du 02 août 1999 portant définition et organisation des Institutions de Prévoyance Sociale.

Loi n°99-477 du 02 août 1999 portant modification du code de Prévoyance Sociale.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, 2008, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368 p.

WESTPHALEN Marie-Hélène, 2009, *Communicator*, 5^{ème} Edition, Paris, Dunod.

Site officiel de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Janvier 2012.

TALLA Mafeussom, Mémoire DESCOM, 2005, *Impact de la Campagne institutionnelle de Côte d'Ivoire Télécom sur la cible grand public*, ISTC.

TRAORE Adama Moussa, 2010, *Sur la route de la sécurité sociale*, Rabat-Maroc, Afrique Challenge Editions.